



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 121899

## Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur le rapport de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Ce dernier dénonce la nouvelle stratégie des sectes dans le milieu de l'entreprise, au travers notamment de la formation professionnelle. L'enjeu en est considérable, puisque cette dernière représente 23 milliards d'euros par an. Le développement de la formation a permis à des formateurs peu scrupuleux, parfois détenteurs de diplômes douteux, de s'immiscer dans les entreprises par le biais de séminaires de formation alternative basée sur le bien-être. Ces réunions peuvent ainsi permettre aux formateurs appartenant à des sectes de détecter les personnes les plus vulnérables. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures que son Gouvernement entend prendre pour mettre un terme à ces pratiques inacceptables.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121899

**Rubrique :** Ésotérisme

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire (II)

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3498